



Développement institutionnel et francophonie en situation minoritaire : le cas de l'Université Laurentienne

Denis Hurtubise

Number 11, 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1065213ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1065213ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hurtubise, D. (2019). Développement institutionnel et francophonie en situation minoritaire : le cas de l'Université Laurentienne. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (11), 74–94. <https://doi.org/10.7202/1065213ar>

Article abstract

In Canada, communities that are referred to under the acronym OLMC (official language minority communities) often struggle to maintain a demographic weight that is sufficient to ensure their development. On the basis of the results of an analysis of the enrolment statistics at Laurentian University from academic year 2001-2002 until academic year 2017-2018, this article addresses a number of factors that tend to bring down OLMC's demographic weight. It also discusses initiatives that can counter the impact of those factors.

Développement institutionnel et francophonie en situation minoritaire : le cas de l'Université Laurentienne

Denis Hurtubise

Université Laurentienne

Résumé

Les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) au Canada sont exposées au risque de voir leur poids démographique s'effriter et, par le fait même, de voir leur épanouissement freiné. Reprenant certains résultats d'une analyse des statistiques d'inscription dans les programmes offerts à l'Université Laurentienne entre les années universitaires 2000-2001 et 2017-2018, la présente étude aborde certains facteurs parmi ceux qui peuvent être à l'origine de l'amenuisement du poids démographique d'une CLOSM, de même que divers gestes structurants qui permettent d'y remédier.

Abstract

In Canada, communities that are referred to under the acronym OLMC (official language minority communities) often struggle to maintain a demographic weight that is sufficient to ensure their development. On the basis of the results of an analysis of the enrolment statistics at Laurentian University from academic year 2001-2002 until academic year 2017-2018, this article addresses a number of factors that tend to bring down OLMC's demographic weight. It also discusses initiatives that can counter the impact of those factors.

Plusieurs enquêtes ont démontré qu'en contexte canadien les membres d'une communauté francophone en situation minoritaire sont exposés au risque de devoir mener le volet social de leur existence en anglais. Il appert, en effet, que la proportion de locuteurs d'une langue minoritaire dans une région influe sur leurs comportements linguistiques. Plus grande est la proportion de locuteurs d'une langue minoritaire par rapport à une population dans un lieu, plus grande sera l'utilisation, par ceux-ci, de ladite langue minoritaire dans le système public (Corbeil et Lafrenière, 2010 : 70)¹.

Ce risque auquel font face les membres d'une communauté francophone en situation minoritaire se double d'un danger de précarisation qui, guette la communauté dans son ensemble. Comme l'indiquent Gilbert et Langlois en effet :

On attribue généralement la vitalité communautaire des minorités francophones du Canada à leur poids démographique. Sans les nombres qui assurent les masses critiques nécessaires au développement d'un certain éventail de services en français, sans un poids relatif suffisamment élevé pour que le français occupe une certaine place dans la vie d'échange, on peut en effet difficilement envisager l'épanouissement des communautés francophones². (2006 : 105)

Ce dont il est question dans la présente étude est le risque d'effritement, au plan de leur poids relatif au sens ci-dessus, que courent les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada³. Nous y aborderons aussi certains facteurs parmi ceux qui peuvent causer un tel effritement, de même que divers gestes structurants qui permettent d'y remédier. À ces fins sera d'abord étudié le cas que constitue le développement institutionnel de l'Université Laurentienne entre les années universitaires 2000-2001 et 2017-2018. Nous nous attarderons en particulier à ce que les statistiques d'inscription de cet établissement révèlent au sujet des facteurs qui influent sur le pourcentage des inscriptions dans les programmes qui y sont offerts en français. Ce pourcentage, qui en septembre 2000 était de 20,8 %, fera office d'étalon en fonction duquel seront mesurées ses fluctuations.

La question de recherche qui a été à l'origine de l'étude dont une partie des résultats sont ici rapportés est la suivante : quelle a été la trajectoire, entre septembre 2000 et septembre 2017, du nombre d'étudiants inscrits dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne, et du poids relatif de cette population par rapport à l'ensemble de la population étudiante de cet établissement ?

1. Dans le cas du français au Canada, la relation entre la proportion de francophones et la présence du français dans un lieu déterminé a été étudiée par Louise Marmen, qui conclut que la relation entre ces deux réalités est directe (2005 : 33).
2. Bouchard et coll. (2015) ont observé ce phénomène de précarisation d'une communauté francophone minoritaire dans une étude sur des populations de francophones âgés vivant en situation linguistique minoritaire. Ces chercheurs ont aussi constaté que la précarisation ne touche pas uniquement la communauté dans son ensemble, mais aussi ses membres dans leur vie de tous les jours.
3. Au sujet de la perte du poids relatif de la francophonie hormis au Québec et au Nouveau-Brunswick depuis 1971, voir Marmen et Corbeil (1999). Quelques années plus tard, Lachapelle et Lepage (2010) faisaient de nouveau état de la perte du poids relatif de la francophonie, cette fois dans l'ensemble du Canada à l'exception du Québec.

Méthodologie

Déterminer la double trajectoire au sens ci-dessus requérait une étude des statistiques d'inscription de l'Université Laurentienne des 18 années universitaires commençant par l'année 2000-2001 et se terminant par l'année 2017-2018. Les statistiques qui ont été retenues sont celles du trimestre d'automne, et le format des statistiques d'inscription qui a été privilégié est celui des étudiants en équivalence à temps plein (EETP)⁴. Toutes les statistiques en nombres d'inscriptions sont officielles. Elles correspondent à celles qui sont désignées de la sorte dans le logiciel *Tableau*⁵ de l'Université Laurentienne.

En plus de recueillir les statistiques officielles au sujet du nombre d'inscriptions de septembre 2000 à septembre 2017, nous avons établi, pour la même période : 1) les pourcentages d'inscriptions dans les programmes en français et dans les programmes en anglais, et 2) la variation, en nombre absolu et en pourcentage, du pourcentage d'inscriptions dans les programmes en français par rapport au pourcentage étalon de 20,8 % de septembre 2000.

Guidé par l'hypothèse selon laquelle les variables ci-dessus ont fluctué entre septembre 2000 et septembre 2017 au gré des deux facteurs que sont, d'une part, la création, le maintien et la fermeture du campus de l'Université Laurentienne à Barrie et, d'autre part, le recrutement d'étudiants internationaux, nous avons déterminé les fluctuations que ces facteurs occasionnent pour chacune de ces variables. Réalisant que l'impact, ainsi établi, de ces deux facteurs n'expliquait qu'en partie les fluctuations des variables en question, nous avons alors formulé une seconde hypothèse selon laquelle deux facteurs supplémentaires et non anticipés avaient contribué à faire fluctuer les mêmes variables. Ces facteurs consistent en deux vagues de création de nouveaux programmes, l'une ayant eu lieu à la charnière des années 1990 et 2000, l'autre ayant eu lieu au cours de la présente décennie. Nous avons ainsi déterminé les fluctuations des variables définies ci-dessus qu'a causées la création de nouveaux programmes au cours des deux dernières décennies.

La présente étude table sur les analyses ci-dessus. Après un survol de l'évolution du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne, nous cernerons les facteurs qui ont présidé à la baisse de cet indicateur entre septembre 2000 et septembre 2015, puis ceux qui ont contribué à sa remontée en cours depuis septembre 2016. Nous concluons par un ensemble de leçons pour la franco-

4. Ce format est en effet plus fiable et réaliste que ne l'est l'inscription d'individus. En effet, le nombre d'individus inscrits peut être en hausse alors que, malgré ce nombre plus élevé d'individus inscrits, le nombre d'EETP peut tout aussi bien être en baisse pour la même année universitaire. L'EETP prend en considération le nombre de crédits auxquels un individu s'inscrit pour ensuite établir le nombre d'étudiants en équivalence à temps plein. On ne saura donc se surprendre au constat des nombres passablement inférieurs d'inscriptions que génère ce format statistique lorsqu'on les compare aux nombres que les établissements universitaires publient. Dans la présente étude, le terme « inscription » est entendu au sens d'étudiants en équivalence à temps plein.

5. <https://www.tableau.com/fr-fr/trial/tableau-software>

phonie canadienne en situation minoritaire qui peuvent être tirées du cas de l'Université Laurentienne. Avant d'entreprendre le parcours ainsi balisé, quelques remarques au sujet de la francophonie étudiante minoritaire à l'Université Laurentienne sont de rigueur.

L'Université Laurentienne et la francophonie étudiante minoritaire

Comme on peut s'y attendre puisqu'elle est située à Sudbury, dans le nord-est de l'Ontario, une ville et une région où l'anglais est la langue majoritaire⁶, le volet francophone⁷ de l'Université Laurentienne y est minoritaire. En septembre 2017, 16,6 % de la population étudiante de l'établissement fréquentait les programmes que celui-ci offre en français. Face à cet état de fait, et s'inspirant probablement de la tendance du législateur canadien à formuler des politiques de protection des francophones en situation minoritaire (Traisnel et Denault, 2014), l'Université Laurentienne s'est dotée en 2014 d'une désignation partielle en vertu de la *Loi sur les services en français de l'Ontario*⁸. Conformément à celle-ci, l'Université est obligée d'offrir, dans cette langue aussi, tous les services qu'elle met à la disposition de ses étudiants. De manière complémentaire, sa politique institutionnelle de bilinguisme adoptée quelques mois auparavant requiert, par exemple, que les communications émanant de l'administration centrale de cette université soient diffusées dans les deux langues officielles du Canada (Université Laurentienne, 2013).

On peut voir dans ces dispositions légales et administratives autant de moyens voués à la protection de la minorité étudiante francophone, qui se trouve exposée, par son insertion dans une population nettement plus anglophone, au risque de devoir mener son existence hors classe en anglais uniquement⁹. Dans une perspective complémentaire, il est aussi possible de voir dans la désignation partielle de l'Université Laurentienne en vertu de la *Loi sur les services en français*¹⁰ de l'Ontario de même que dans sa politique de bilinguisme des pratiques d'aménagement linguistique au sens où cette expression est entendue dans la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française*. Il s'agit en effet de gestes à la fois symboliques et structurants en faveur de la « mise en œuvre par les institutions éducatives d'interventions planifiées et systémiques

6. Le français est la première langue parlée de 34 % des résidents du Grand Sudbury (Gouvernement du Canada, 2017).

7. L'expression « volet francophone » désigne, d'une part, les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne, y compris les programmes offerts dans une version bilingue en sus de l'être dans une version unilingue anglaise. La même expression désigne aussi l'ensemble des étudiants qui poursuivent leurs études en français au sein de cet établissement.

8. *Règlement de l'Ontario 128/14 pris en vertu de la Loi sur les services en français*, 2014.

9. Jean-Pierre (2017) a étudié l'évaluation que faisaient, en 2014, des étudiants universitaires franco-ontariens de leur apprentissage et de leurs interactions sociales avec le personnel administratif, leurs collègues de classe de même que leurs professeurs et chargés de cours. Dans le cas des établissements à vocation bilingue, trois enjeux préoccupent les étudiants. Il s'agit de l'accès à des programmes en français, de la qualité de la langue d'instruction et de la possibilité de socialiser en français au sein de l'établissement universitaire qu'ils fréquentent.

10. *Loi sur les services en français*, LRO 1990, c F.32.

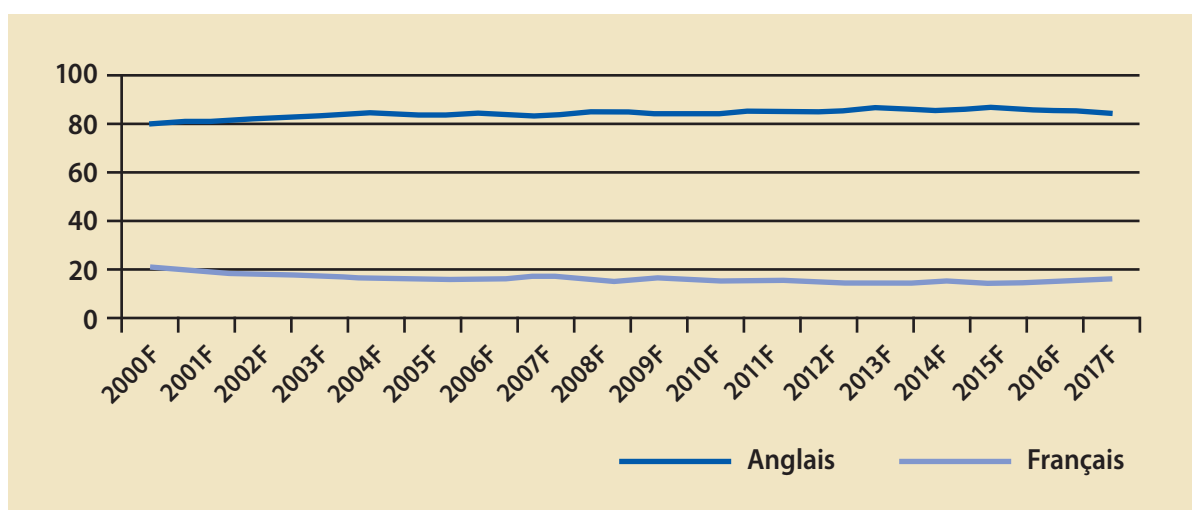
visant à assurer la protection, la valorisation, la transmission et l'épanouissement de la langue française et de la culture francophone » (Gouvernement de l'Ontario, 2011 : 10). Il demeure, toutefois, que doter une région, une communauté ou un établissement d'enseignement post-secondaire de dispositions légales ou administratives en vue d'assurer l'épanouissement d'une langue et d'une culture minoritaires en son sein n'est pas la panacée. Le faire est bien sûr utile et tout à fait louable, mais encore faut-il que, tant au plan du nombre qu'à celui de son poids relatif dans son milieu d'appartenance, ce groupe puisse se maintenir¹¹. Favoriser sa stabilité numérique pourrait en ce sens être un minimum, tout comme le serait, surtout, le maintien de son poids relatif au sein de son milieu d'appartenance.

Analyses des données

Pourcentage d'inscriptions dans les volets francophone et anglophone à l'Université Laurentienne : évolution entre 2000-2001 et 2017-2018

La figure 1, ci-dessous, illustre l'évolution du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français de même que dans les programmes offerts en anglais à l'Université Laurentienne entre septembre 2000 et septembre 2017.

Figure 1
Évolution du pourcentage d'inscriptions – programmes en français et programmes en anglais

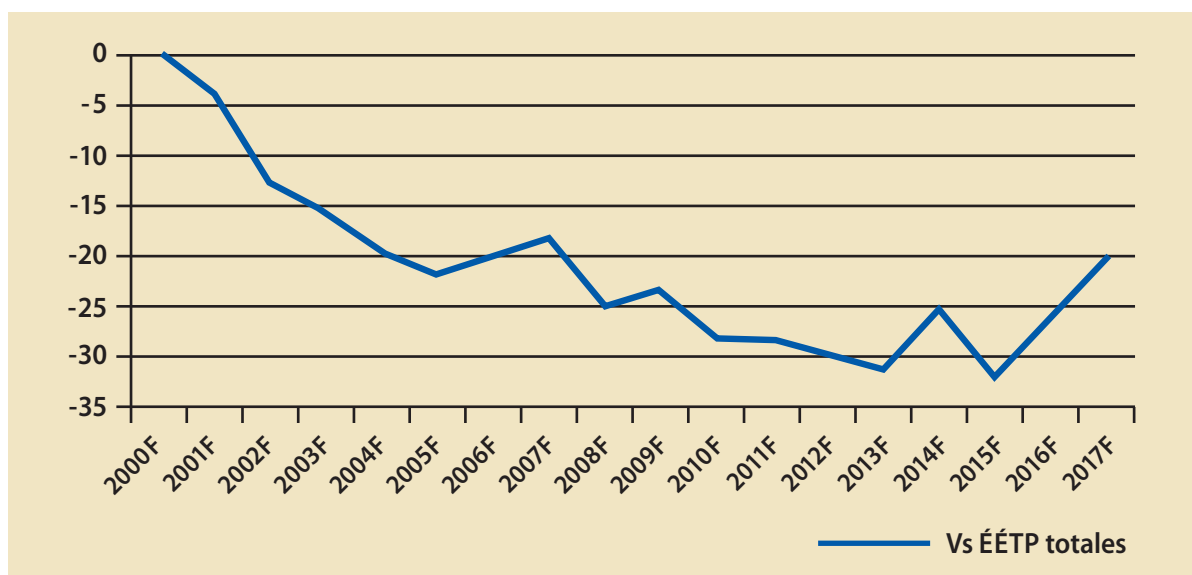


11. Dans une étude sur la démographie des populations francophones au Nouveau-Brunswick et en Ontario, Castonguay (2003) avait avancé la notion selon laquelle le poids démographique a une plus grande incidence sur l'épanouissement d'une langue et d'une culture minoritaires que les dispositions légales qui y sont favorables.

En septembre 2000, 20,8 % de la population étudiante de l'Université Laurentienne était inscrite dans les programmes que celle-ci offre en français. En septembre 2017, ce pourcentage était tombé à 16,6 %. Amorcée en septembre 2001, la baisse du pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français a été graduelle, pour se stabiliser aux alentours de 15,7 % de septembre 2008 à septembre 2010. Ce pourcentage a ensuite chuté sous la barre des 15 % et s'y est maintenu de manière quasi continue de septembre 2011 à septembre 2015. En septembre 2015, le poids relatif de la population étudiante inscrite dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne avait diminué de 32,2 % par rapport à ce qu'il était en septembre 2000.

Toutefois, on assiste depuis septembre 2016 à une importante remontée du pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français. De 14,1 % en septembre 2015, celui-ci était remonté à 15,3 % en septembre 2016, pour atteindre 16,6 % en septembre 2017. En parallèle, le poids relatif du volet francophone de l'Université Laurentienne remontait de 12 %, sa régression passant de 32,2 % en septembre 2015 à 20,2 % en septembre 2017. La figure 2 illustre les vicissitudes du poids relatif de la population étudiante inscrite dans les programmes offerts en français entre septembre 2000 et septembre 2017.

Figure 2
Évolution du poids relatif de la population étudiante – programmes offerts en français (en pourcentage par rapport au pourcentage de septembre 2000 // 0 = 20,8 %)

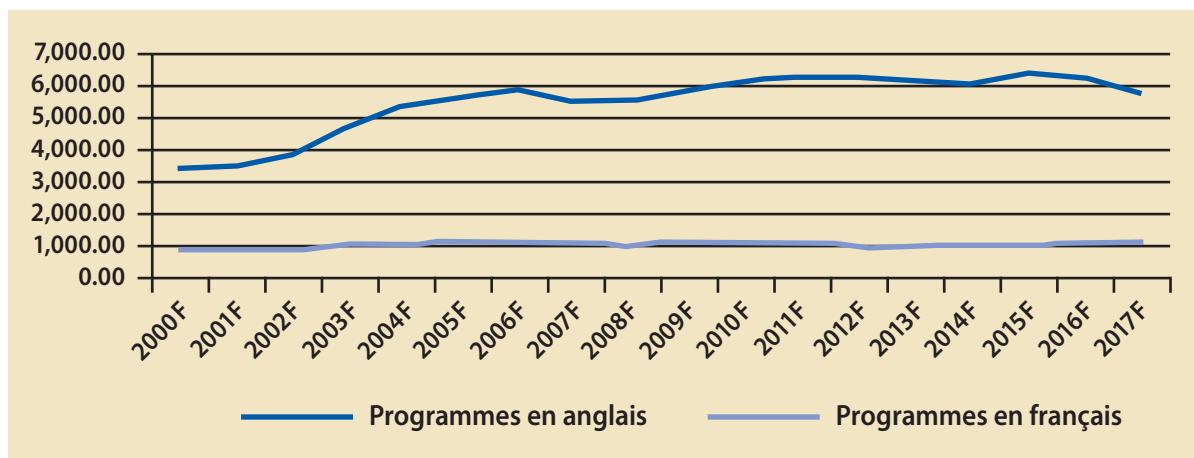


Comment expliquer la baisse du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne entre septembre 2001 et septembre 2015, puis sa remontée depuis? Trois facteurs ont contribué de manière importante à la baisse de celui-ci amorcée en septembre 2001 et poursuivie jusqu'en 2015-2016.

Effritement du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne (septembre 2001 – septembre 2015) : trois facteurs

À l'Université Laurentienne, le début du XXI^e siècle a été marqué par un ensemble d'événements et de décisions institutionnelles dont l'un des principaux effets a été la croissance numérique, importante et soutenue, de sa population étudiante jusqu'à septembre 2015. Entre septembre 2000 et septembre 2015 en effet, le nombre d'inscriptions dans l'ensemble des programmes a augmenté de 68,9 %. Comme l'illustre la figure 3 ci-dessous, cette hausse a été particulièrement importante du côté des programmes offerts en anglais, où elle a été de l'ordre de 83,2 % au cours de la période couverte par la présente étude. En parallèle, la hausse du nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en français a été de 14,1 %.

Figure 3
Évolution du nombre d'inscriptions,
programmes en anglais et programmes en français

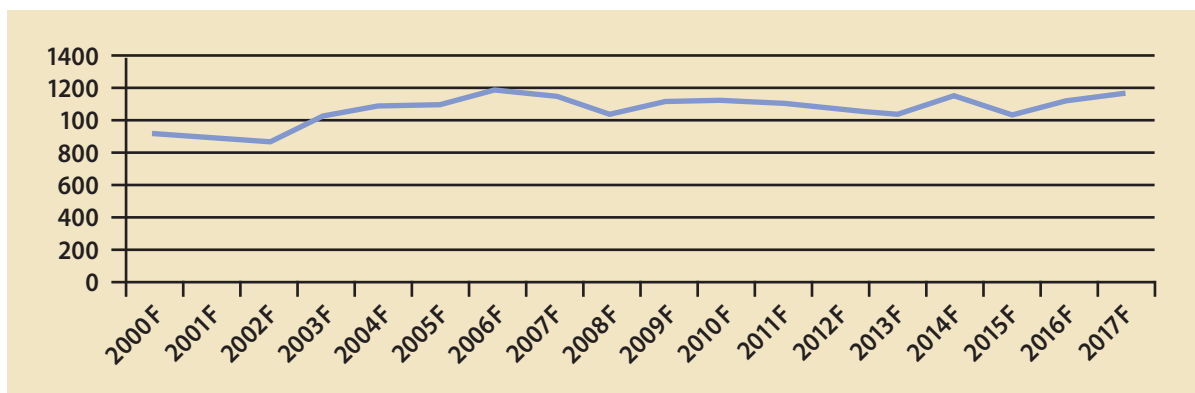


On comprendra, à la lumière d'une telle disparité entre les taux de croissance des deux volets de l'Université Laurentienne entre septembre 2000 et septembre 2015, que le pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français n'a pu faire autrement que de reculer. Pourtant, il faut chercher les causes de cet effritement ailleurs que dans un hypothétique effondrement du nombre d'inscriptions dans ces programmes. En effet, après deux années de baisse au tout début de la première décennie des années 2000, qui furent suivies de quatre années de hausse successives de septembre 2003 à septembre 2006¹², le nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en français a été stable durant les 11 années

12. Le nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en français a augmenté de 35 % de septembre 2003 à septembre 2006, vraisemblablement en raison de l'influx d'étudiants causé par le phénomène dit de la « double cohorte ».

suivantes, soit de septembre 2006 à septembre 2017. La figure 4 ci-dessous, qui détaille la partie inférieure du graphique précédent, illustre la constance du nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en français depuis septembre 2000.

Figure 4
Évolution du nombre d'inscriptions – programmes offerts en français

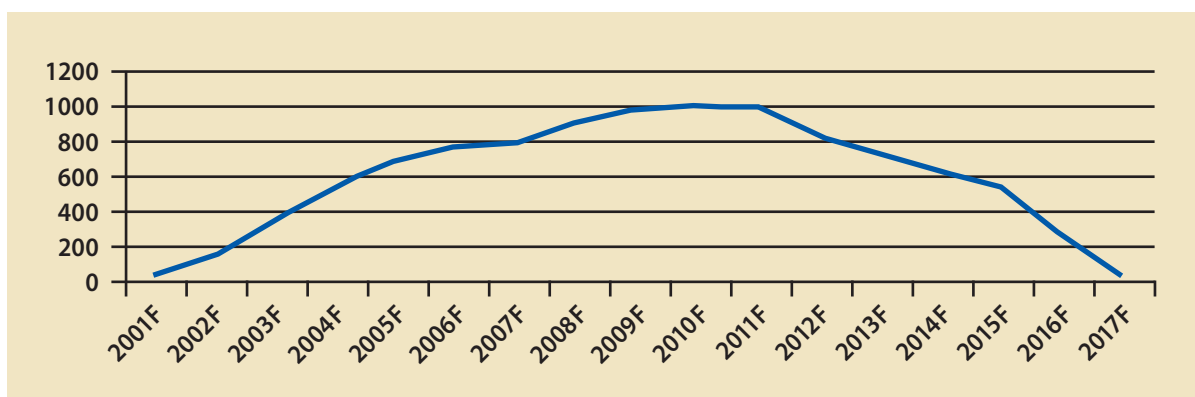


Ce sont plutôt certaines décisions institutionnelles et les gestes structurants auxquels celles-ci ont donné lieu qui expliquent l'effritement du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français au cours des 15 premières années du XXI^e siècle. Ces décisions et gestes structurants peuvent être regroupés en trois facteurs que sont l'ouverture du campus de Barrie, le recrutement international et l'élaboration, puis l'offre à partir de septembre 2003, de nouveaux programmes en anglais uniquement, combinés au gain en popularité de certains programmes eux aussi offerts uniquement anglais qui avaient été mis en place avant l'an 2000. Ces facteurs sont présentés dans cet ordre, qui correspond à l'ordre croissant de leur influence en septembre 2017.

Ouverture du campus de Barrie

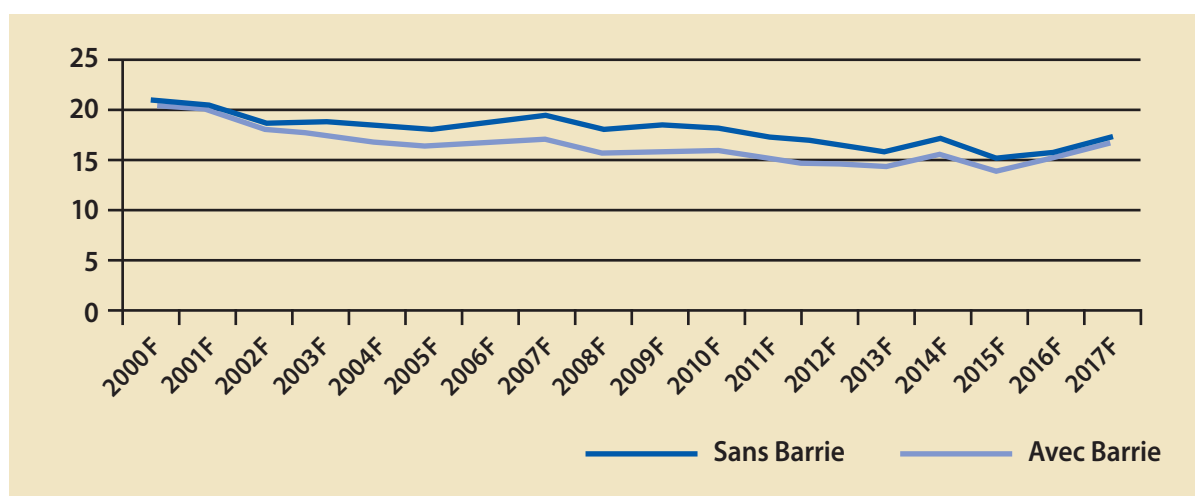
En septembre 2001, l'Université Laurentienne a étendu ses activités vers le sud, plus précisément à Barrie, une ville en pleine expansion située à une centaine de kilomètres au nord de Toronto. Elle y a d'abord offert des cours, puis des programmes complets de premier cycle universitaire dans des disciplines telles que les sciences humaines, les sciences sociales, la gestion de même que le service social. À son apogée en septembre 2010, on y comptait près de 1000 inscriptions. Toutefois, au début de l'année 2016, le Conseil des Gouverneurs de l'Université Laurentienne a décidé de mettre un terme, à brève échéance, aux activités de l'établissement à cet endroit (Université Laurentienne, 2016). En conséquence, les programmes offerts au campus de Barrie ont alors été fermés aux admissions en vue d'une cessation définitive des activités d'enseignement à la fin de l'année universitaire 2018-2019.

Figure 5
Évolution du nombre d'inscriptions – campus de Barrie



Dans la mesure où tous les programmes que l'Université Laurentienne offrait à son campus de Barrie l'étaient en anglais uniquement, la décision d'ouvrir et de maintenir un campus unilingue à cet endroit a eu des répercussions sur le pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français par cet établissement dans son ensemble. Comme l'illustre la figure ci-dessous, lorsque l'on prend en considération le campus de Barrie dans les statistiques d'inscription de l'Université Laurentienne, le pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français diminue.

Figure 6
Évolution du pourcentage d'inscriptions – programmes en français, excluant et incluant le campus de Barrie



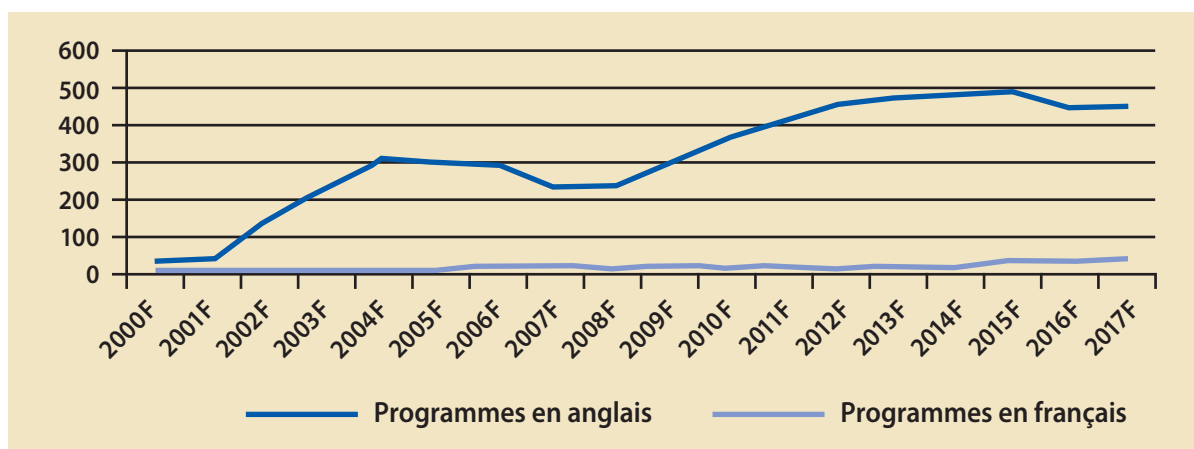
À son plus fort en septembre 2008, l'incidence du campus de Barrie sur le pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français par l'Université Laurentienne représentait une pression à la baisse de 2,5 %. À son tour, cette baisse au plan du pourcentage d'inscriptions a entraîné une régression de 12 % du poids relatif du volet francophone de l'Université Laurentienne par rapport à ce qu'il était en septembre 2000. Ce qu'on peut appeler l'effet Barrie s'est toutefois mis à diminuer d'intensité à partir de septembre 2012, première année d'une chute inexorable des inscriptions qui aura été précipitée par la fermeture des inscriptions sur ce campus depuis septembre 2016.

Recrutement international

Entre septembre 2000 et septembre 2015, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les programmes offerts en anglais à l'Université Laurentienne a connu une hausse marquée, celui-ci étant 14 fois plus élevé à la fin de cette période qu'à son début. Au cours de la même période, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les programmes offerts en français a connu une hausse beaucoup plus modeste, ce nombre ayant tout juste doublé. Or, déjà en septembre 2000, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les programmes offerts en français était presque trois fois inférieur au nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les programmes offerts en anglais. La figure 7 ci-dessous illustre cette importante disparité.

En septembre 2017, 93 % des étudiants internationaux inscrits à l'Université Laurentienne y fréquentaient des programmes offerts en anglais.

Figure 7
Évolution du nombre d'étudiants internationaux,
programmes en anglais et programmes en français



On comprendra qu'ainsi pratiqué le recrutement international ne pouvait que causer une régression du pourcentage de la population étudiante inscrite dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne. Toutefois, en raison de la proportion relativement faible de la clientèle étudiante internationale au sein de cet établissement, soit 7 % de sa population étudiante en septembre 2017, l'effet produit par le recrutement international y a été, et demeure, somme toute léger. En effet, à son maximum en septembre 2012, 2013 et 2014, la régression du pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français résultant du recrutement international était de 0,8 %, équivalant à une baisse d'un peu moins de 4 % à peine du poids relatif du volet francophone de l'Université Laurentienne par rapport à ce qu'il était en septembre 2000.

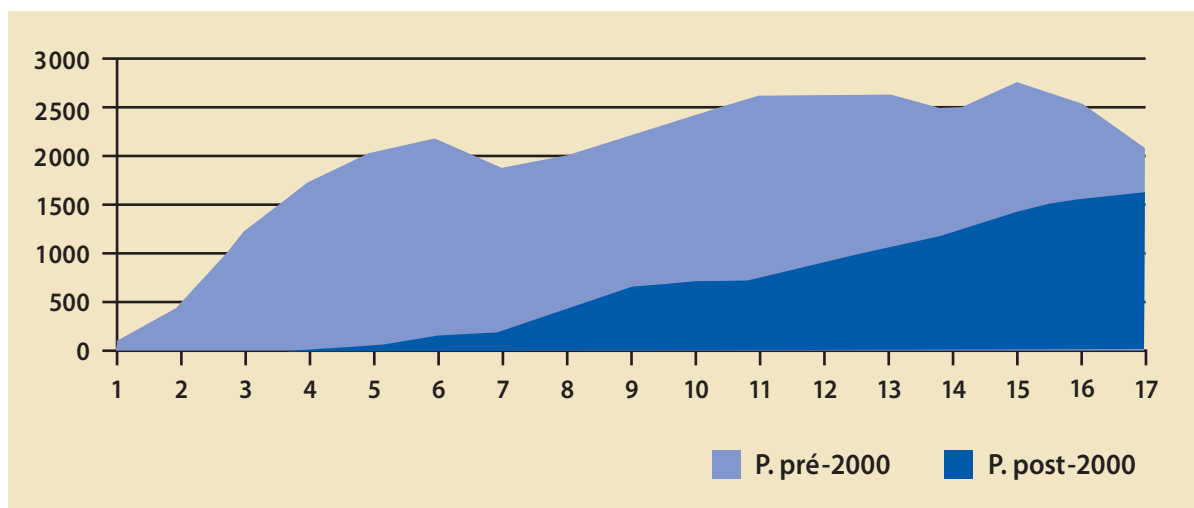
Lancement de programmes offerts uniquement en anglais

Les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent voir leur population étudiante croître de manière durable disposent de plusieurs mécanismes pour arriver à leurs fins. L'un d'eux consiste dans le lancement de nouveaux programmes d'enseignement. En effet, se doter de programmes dans de nouvelles disciplines ou, encore, étendre l'offre de programmes dans des disciplines dans lesquelles un établissement est déjà actif au plan de l'enseignement constituent des moyens très efficaces pour attirer de nouvelles clientèles étudiantes.

L'Université Laurentienne a fait bon usage de ces leviers de développement, en particulier entre septembre 2003 et septembre 2011. En outre, d'autres programmes qui existaient avant l'an 2000 se sont mis à connaître un succès accru au tournant du XXI^e siècle. Or, tous ces programmes et les importants influx d'inscriptions qu'ils ont procurés à l'Université Laurentienne à partir de septembre 2003 ont un point en commun : ils étaient à l'époque – et la grande majorité le sont encore aujourd'hui – offerts en anglais seulement. Il en résulte que les inscriptions qu'ils génèrent ont contribué, et contribuent encore, à creuser l'écart entre le volet francophone et le volet anglophone de l'Université Laurentienne.

En septembre 2015, la hausse de l'écart qui était en cours depuis septembre 2001 entre le nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en français et le nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en anglais avait atteint son point culminant. Les programmes créés depuis 2003 étaient, à ce moment, à l'origine d'un peu plus de la moitié de la hausse de cet écart. Pour sa part, la portion congrue de cette hausse était attribuable aux programmes que l'Université Laurentienne offrait déjà, en anglais seulement, au tournant du deuxième millénaire. Par ailleurs, on constate déjà, en septembre 2015, la tendance à la baisse dont il sera bientôt question, soit celle la contribution des programmes qui étaient en place avant l'an 2000 à l'écart entre les inscriptions dans les programmes en anglais et dans les programmes en français, tant en nombre qu'en proportion.

Figure 8
Hausse de l'écart entre les inscriptions
dans les programmes en anglais et dans les programmes en français :
contribution des programmes pré et post-2000



Redressement du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français (septembre 2016 – septembre 2017) : quatre facteurs

Après avoir connu une tendance haussière continue depuis septembre 2001, le nombre d'inscriptions à l'Université Laurentienne a chuté de 6,04 % entre septembre 2015 et septembre 2017. On notera d'ailleurs que, comme la figure 3 l'illustre, le nombre d'inscriptions dans les programmes offerts en français et celui des inscriptions dans les programmes offerts en anglais ont évolué en sens inverse au cours des deux dernières années. En effet, entre septembre 2015 et septembre 2017, le nombre d'inscriptions dans les programmes en anglais a chuté de 8,8 %, alors qu'en parallèle le nombre d'inscriptions dans les programmes en français montait de 10,8 %.

Un tel renversement de situation ne pouvait pas être sans effet bénéfique sur le pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français. On assiste en effet à une importante hausse du pourcentage des inscriptions dans ces programmes : de 14,1 % en septembre 2015, ce pourcentage avait remonté à 16,6 % en septembre 2017. De manière correspondante et comme la figure 2 l'illustre, la régression du poids relatif du volet francophone de l'Université Laurentienne par rapport à ce qu'il était en septembre 2000 s'était atténuée, s'établissant à 20,2 % en septembre 2017 alors qu'elle s'élevait à 32,2 % à peine deux ans plus tôt.

Comment peut-on expliquer un tel changement de donne? Les raisons en sont multiples mais le facteur qui s'est fait le plus sentir sur les variables ici discutées consiste dans la fermeture du campus de Barrie, que nous abordons dans un premier temps.

Fermeture du campus de Barrie

L'annonce de la fermeture du campus de Barrie, au début de l'année 2016 (Université Laurentienne, 2016), a été suivie d'une accélération marquée du déclin, en cours depuis septembre 2012, des inscriptions dans les programmes qui y étaient offerts. Leur nombre a diminué de moitié entre septembre 2015 et septembre 2016, si bien qu'en septembre 2017 il n'y restait que la dernière cohorte d'étudiants inscrits au baccalauréat en service social. Le mouvement à la baisse du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français causé par le campus de Barrie se poursuit donc, mais dans une mesure nettement moindre qu'auparavant. Ce qu'on peut appeler l'effet Barrie s'estompera de manière définitive à la fin de l'année universitaire 2018-2019. Les étudiants de la dernière cohorte admise au campus de Barrie en septembre 2015 auront alors, en principe, satisfait aux exigences des programmes d'études auxquels ils étaient inscrits.

Essoufflement des programmes offerts en anglais

Entre septembre 2015 et septembre 2017, le groupe de programmes lancés à partir de septembre 2003 et offerts uniquement en anglais a continué de générer des inscriptions en grand nombre. Ce groupe de programmes continue d'entraîner une croissance des inscriptions, mais celles-ci semblent en voie de se stabiliser. Le ralentissement est encore plus marqué du côté des programmes qui, parmi ceux qui existaient avant l'an 2000, n'étaient offerts qu'en anglais. En effet, ces programmes, qui sont au nombre de plusieurs douzaines, généraient passablement moins d'inscriptions en septembre 2017 qu'en septembre 2015, le nombre de celles-ci étant 81,9 % de celui qu'il était deux ans plus tôt, en baisse de près de 20 %. La combinaison des deux tendances ci-dessus est telle qu'au total les programmes que l'Université Laurentienne offre en anglais généraient moins d'inscriptions en septembre 2017 qu'ils ne le faisaient en septembre 2015 – une baisse de 8,8 %, comme nous l'avons mentionné plus haut. Depuis septembre 2016, on assiste, en somme, à un essoufflement des programmes offerts en anglais.

Ralentissement de la création de programmes destinés à être offerts en anglais

Après plusieurs années fastes, pour ainsi dire, entre septembre 2003 et septembre 2011, la création de programmes destinés à être offerts en anglais a considérablement ralenti depuis septembre 2012. En outre, parmi les quelques-uns qui ont été lancés depuis, peu ont eu des retombées d'importance au plan du nombre d'inscriptions générées.

Création de programmes destinés à être offerts en français

Le quatrième facteur ayant une influence notable sur le redressement du pourcentage d'inscriptions dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne aura été la création récente de programmes destinés à être offerts dans cette langue. En raison de l'intérêt qu'ils suscitent, ces nouveaux programmes contribuent à la hausse des inscriptions en cours depuis 2016 dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne. Dans l'hypothèse où ces nouveaux programmes n'auraient pas été mis en place, le pourcentage des inscriptions dans l'ensemble des programmes offerts en français se serait situé à 15 % plutôt qu'à 16,6 % en septembre 2017.

En somme, la fermeture du campus de Barrie et l'essoufflement des programmes antérieurs à 2000 ont provoqué une importante baisse, depuis septembre 2015, des inscriptions dans les programmes que l'Université Laurentienne offre en anglais. À ces facteurs s'ajoutent le ralentissement de la croissance des inscriptions dans les programmes lancés à partir de septembre 2003 et offerts en anglais uniquement, le relâchement des activités en matière de création de programmes destinés à être offerts en anglais et, à l'inverse, la création de nouveaux programmes offerts en français. Conjointement, ces divers facteurs expliquent l'important regain en cours du pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts dans cette langue à l'Université Laurentienne.

Leçons à tirer pour la francophonie canadienne en situation minoritaire

Du point de la vue de la recherche sur la francophonie canadienne en situation minoritaire, et plus particulièrement pour les chercheuses et les chercheurs qui s'intéressent aux conditions favorables à la survie des communautés dans lesquelles celle-ci se déploie, plusieurs leçons peuvent être tirées du cas de l'Université Laurentienne.

Précarisation parfois insidieuse et insuffisance des dispositions légales/administratives

La précarité des communautés de langue officielle en situation minoritaire n'a pas à être de nouveau démontrée, maintes études en ayant déjà fait état¹³. L'effritement, entre septembre 2001 et septembre 2015, du pourcentage des inscriptions dans les programmes

13. En conclusion des *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036* (Houle et Corbeil, 2017 : 125), on signale, au sujet de la population de langue française vivant à l'extérieur du Québec :

Son plus grand défi relève d'un redressement de sa structure par âge : faire en sorte d'accroître le nombre de jeunes qui pourront à leur tour transmettre le français à leurs enfants, ce qui aurait aussi pour effet de ralentir le vieillissement démographique. Ce redressement ne peut cependant provenir de l'apport migratoire, que celui-ci soit interne ou international, parce que la migration n'exerce généralement pas d'effet significatif sur la structure par âge.

L'importance du facteur constitué par la faiblesse du taux de transmission linguistique avait été relevée et analysée précédemment par Castonguay (2002).

offerts en français à l'Université Laurentienne et la baisse du poids relatif de son volet francophone qui s'en est suivie constituent une nouvelle illustration de ce phénomène trop souvent observé au Canada.

Cet effritement est parfois insidieux. En effet, la diminution de la place de la francophonie étudiante à l'Université Laurentienne ne résulte pas tant d'une décision institutionnelle la visant de manière directe que de facteurs multiples, épars et non coordonnés. Par exemple, l'ouverture et la forte croissance du campus de Barrie de même que le recrutement international constituent deux initiatives distinctes qui ont mobilisé des secteurs de l'Université qui le sont tout autant encore maintenant. De même, le lancement de programmes offerts uniquement en anglais depuis septembre 2003 a été l'œuvre de plusieurs facultés et, au sein de celles-ci, de nombreux départements qui n'ont pas agi de manière nécessairement coordonnée. Ainsi, l'effritement de septembre 2001 à septembre 2015 du pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne a résulté de décisions indépendantes les unes par rapport aux autres, prises sans coordination apparente par différents acteurs au fil des 15 premières années du XXI^e siècle. C'est de cette multiplicité non coordonnée que procède le caractère insidieux de cet effritement. Ses facteurs et acteurs étant multiples, épars et non coordonnés, on pouvait difficilement les anticiper ou encore les contrer.

Si la place de la francophonie étudiante au sein de l'Université Laurentienne reprend du poil de la bête depuis septembre 2016, c'est, comme les analyses ci-dessus l'ont démontré, en bonne partie parce que des gestes structurants ont été posés dans le but d'engendrer une nouvelle croissance des inscriptions dans les programmes offerts en français. Il est bien sûr tout à fait louable pour un établissement ou pour un territoire d'adopter des mesures protectrices à l'égard d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire. Toutefois, faire ainsi risque d'être futile si on se limite à des telles mesures ou, pis encore, si on pose en parallèle des gestes qui auront l'effet contraire, en l'occurrence de réduire la place de la francophonie au sein de son ensemble d'appartenance.

Une nécessaire vigilance

La précarisation qui guette les communautés de langue officielle en situation minoritaire et, en particulier, son caractère parfois insidieux, semblent indiquer la nécessité, pour ces communautés, de prêter attention à certains indicateurs numériques. Nous faisons ici allusion notamment au pourcentage de leur population dans l'espace qu'elles occupent et, partant, aux variations de leur poids relatif dans celui-ci. Le caractère d'abord modéré de la régression de ces indicateurs entre septembre 2001 et septembre 2010 a contribué à la rendre difficilement prévisible. Il est permis de penser qu'une vigilance à l'égard de ces indicateurs aurait pu permettre, au minimum, d'anticiper ces baisses et, idéalement, de les prévenir.

L'effritement de la place d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire et la précarisation qui l'accompagne guettent toute communauté qui se trouve dans une telle situation. Ainsi, l'attention aux indicateurs ci-dessus est une nécessité pour chacune d'entre elles. Toutefois, elle l'est de manière plus marquée encore pour les communautés de langue officielle qui, comme celle que forment les étudiants inscrits dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne, ont un poids relatif plutôt faible dans l'espace qu'elles partagent avec la communauté de l'autre langue officielle en contexte canadien.

L'intelligence des maux et de leurs remèdes

Déterminer les facteurs de la précarisation, voire du déclin auxquels font face certaines communautés de langue officielle en situation minoritaire n'est pas nécessairement chose facile. Le cas de l'Université Laurentienne l'illustre bien. En effet, puisque l'effritement du pourcentage d'étudiants inscrits dans les programmes offerts en français s'y est effectué sur une période relativement longue, isoler un ou plusieurs facteurs susceptibles d'être reconnus comme ceux qui devraient être contrecarrés n'a pas été mince affaire. On se doutait bien que le campus de Barrie et le recrutement international pouvaient avoir une incidence négative sur le pourcentage des inscriptions dans les programmes offerts en français à l'Université Laurentienne, de même que sur le poids relatif de son volet francophone. La recherche dont les résultats sont discutés ici l'a confirmé, mais elle a aussi permis de constater que l'influence des deux facteurs en question sur ces indicateurs a été d'une ampleur moindre que celle qui avait été prévue. En réalité, le principal facteur en cause dans l'effritement de la place de la francophonie étudiante à l'Université Laurentienne aura été la mise en place de programmes offerts en anglais uniquement, en particulier depuis septembre 2003, un facteur qui pour sa part n'avait pas été anticipé.

Puisque connaître les maux peut constituer la première étape de processus menant vers leur résolution, il peut s'avérer crucial pour une communauté de langue officielle en situation minoritaire de développer la capacité d'isoler les facteurs à l'origine de l'amenuisement de sa place dans l'espace qu'elle partage avec la communauté majoritaire. Dans le cas de l'Université Laurentienne, par exemple, il appert qu'en isolant les facteurs d'effritement que sont l'ouverture du campus de Barrie, le recrutement international et le lancement répété de programmes destinés à être offerts en anglais uniquement, on met aussi en évidence des facteurs potentiels d'un renversement de tendance. En effet, le recrutement international et le lancement de nouveaux programmes pourraient tout aussi bien être mis à contribution pour favoriser la croissance du volet francophone de l'Université Laurentienne, comme ils l'ont été pendant longtemps pour celle de son volet anglophone. D'ailleurs, l'analyse effectuée plus haut des facteurs du redressement, présentement en cours, des indicateurs relatifs à la place de la francophonie à l'Université Laurentienne a démontré que le lancement de

programmes offerts en français depuis septembre 2013 a bel et bien eu un effet bénéfique sur les mêmes indicateurs.

La capacité qu'a une communauté de langue officielle en situation minoritaire de connaître les maux à l'origine de son effritement peut donc se prolonger dans une capacité d'y trouver des solutions. Toutefois, comme de telles capacités reposent en partie au moins sur des activités ayant une dimension de recherche, on reconnaîtra que, pour une communauté de langue officielle en situation minoritaire, développer l'intelligence des maux et de leurs solutions en ce qui a trait à l'effritement de son poids relatif peut constituer un défi de taille.

L'incontournable planification

S'il est une chose, enfin, que le cas de l'Université Laurentienne met particulièrement en exergue, c'est la nécessité de planifier pour que soit évité l'effritement du poids relatif, au sein de leur milieu d'appartenance, des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le libre jeu, pendant une quinzaine d'années, de multiples facteurs épars et non coordonnés de même que leurs conséquences néfastes sur le poids relatif du volet francophone de cet établissement est révélateur à cet égard. Les facteurs qui contribuent aux vicissitudes du poids relatif au sens tel que défini pourront varier d'une communauté à l'autre, mais il appert qu'on ne peut laisser le sort de ces dernières au hasard et, ce faisant, les soumettre aux risques d'effritement dont il est question ici.

Or, maints facteurs parmi ceux qui peuvent influencer sur le poids relatif d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire échappent à son contrôle. Son environnement joue un rôle déterminant à cet égard. Sans une planification intégrée, on risque de se retrouver rapidement dans une situation où la croissance de la communauté majoritaire se traduira par l'effritement du poids relatif de la communauté minoritaire, avec tous les risques que cela comporte, y compris la marginalisation de cette dernière. Tablant sur une appréciation adéquate de ces risques, une planification intégrée assurerait la mise à disposition des ressources requises pour assurer le maintien, voire la croissance du poids relatif d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire. Tout à l'opposé d'une approche passive qui se traduirait par une tendance à omettre cet enjeu, voire à le reléguer à l'arrière-plan, une planification intégrée en ce sens s'avérerait une expression, en un lieu géographique ou institutionnel, du caractère prioritaire du bilinguisme au sens canadien du terme et de l'épanouissement d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

On comprendra qu'en certains endroits l'affectation de ressources à ces fins est susceptible de provoquer un recalibrage des priorités institutionnelles et budgétaires. Il est même possible qu'ici ou là le déplacement des perspectives doive s'opérer à des niveaux encore plus profonds, et que parfois s'impose une refonte de l'auto-compréhension d'espaces ou d'institutions. On ne peut en effet considérer, tout de go, qu'une compréhension adéquate

du bilinguisme canadien et de ce qu'il exige d'un territoire ou encore d'un établissement bilingue soit partout acquise. Le bilinguisme, en plus de l'aura qu'il confère aux endroits qui l'adoptent au Canada, constitue aussi une responsabilité qui, à l'instar de maintes autres responsabilités, appelle une mise en œuvre. Or, cette dernière a un coût. Ainsi, en plus de bousculer d'autres priorités ne fût-ce que par sa présence, le bilinguisme – sa mise en œuvre – a une incidence budgétaire. Il est permis de croire que saisir ce qui précède et y donner suite en conséquence, autrement dit se comprendre et agir de manière cohérente avec son statut de lieu ou d'institution bilingue, demeure un défi en certains endroits et institutions.

Dans la mesure où le cas que nous avons étudié est celui de l'Université Laurentienne, on ne saurait passer sous silence l'approche qu'a adoptée, en ces mêmes matières, un autre établissement universitaire bilingue canadien. En 2015, l'Université d'Ottawa se dotait d'un nouveau plan stratégique, dont l'extrait qui suit est particulièrement révélateur :

Pour remplir notre mission, nous augmenterons la proportion d'étudiants francophones sur le campus. Nous visons qu'un tiers de nos étudiants soient francophones. Un tel objectif pourrait exiger que nous limitions la croissance de notre population étudiante globale au cours des prochaines années, tout en privilégiant le recrutement des meilleurs étudiants francophones et anglophones, particulièrement ceux qui expriment le désir de parfaire leurs compétences en langue seconde. (Université d'Ottawa, 2015)

En adoptant *Destination 2020*, l'Université d'Ottawa s'est donné comme objectif d'accroître la proportion d'étudiants francophones sur son campus afin que celle-ci soit égale au tiers de sa population étudiante. De plus, elle accorde une importance telle à l'atteinte de cet objectif qu'elle est même prête à lui subordonner sa croissance globale. Non seulement la planification de la croissance du poids relatif du contingent des étudiants francophones est intégrée, mais aussi elle entraîne un recalibrage majeur des priorités de l'Université d'Ottawa – même la croissance institutionnelle dans son ensemble cède le pas à l'atteinte, par ce contingent, d'un poids relatif déterminé dans son plan stratégique.

* * *

Évoquer, en fin de parcours, le plan stratégique actuel de l'Université d'Ottawa, et le faire sur l'horizon d'une étude du cas de l'Université Laurentienne, a l'avantage d'ajouter une dimension complémentaire aux résultats que nous avons présentés. Notre étude, en effet, a permis de retracer l'évolution, entre septembre 2000 et septembre 2017, des inscriptions dans les programmes que ce dernier établissement offre en français. À la lumière d'une analyse de l'évolution du pourcentage des inscriptions dans ces programmes par rapport à l'ensemble des inscriptions dans les programmes de l'Université Laurentienne, elle a aussi montré les vicissitudes du poids relatif de son volet francophone au cours de cette période. En outre, l'établissement des causes de la baisse progressive de ce poids relatif de septembre 2001 à

septembre 2015 a favorisé la mise en lumière des facteurs d'une dynamique de précarisation d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire, dans laquelle maintes communautés de langue officielle en situation minoritaire pourraient se reconnaître. De même, la reconnaissance des causes du redressement de situation en cours depuis septembre 2016 a permis d'appréhender les facteurs qui y ont contribué, en plus de montrer un exemple de changement de conjoncture porteur d'espoir pour une communauté de cette nature. Pour sa part, la manière dont le plan stratégique actuel de l'Université d'Ottawa aborde la gestion de la proportion des étudiants francophones renforce les leçons que l'on peut tirer de l'étude du cas de l'Université Laurentienne pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, en particulier celles qui ont à voir avec le caractère essentiel de la planification en matière de préservation de la proportion d'une telle communauté dans son lieu d'appartenance.

Références

- BOUCHARD, Louise, Malek BATAL, Pascal IMBEAULT, Golnak SEDIGH, Erika E. SILVA et Ewa SUCHA (2015). « Précarité des populations francophones âgées vivant en situation minoritaire », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 6, p. 66-81.
- CASTONGUAY, Charles (2002). « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 1, p. 149-182.
- CASTONGUAY, Charles (2003). « Démographie comparée des populations francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 215-230.
- CORBEIL, Jean-Pierre, et Sylvie LAFRENIÈRE (2010). *Portrait des minorités de langue officielle du Canada : les francophones de l'Ontario*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-642-x/89-642-x2010001-fra.pdf> (consulté le 14 mai 2018)
- GILBERT, Anne, et André LANGLOIS (2006). « Organisation spatiale et vitalité des communautés francophones des métropoles à forte dominance anglaise du Canada », *Francophonies d'Amérique*, n° 21, p. 105-129.
- GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO (2011). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française*. En ligne : http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PAL_Fre_Web.pdf (consulté le 7 mai 2018).
- GOUVERNEMENT du Canada (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016 – Sudbury*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=0904&Geo2=PR&Code2=35&Data=Count&SearchText=Sudbury&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=0904&TABID=1> (consulté le 8 mai 2018).

- HOULE, René, et Jean-Pierre CORBEIL (2017). *Projections linguistiques pour le Canada, 2011-2036*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2017001-fra.pdf?st=aLkYujce> (consulté le 8 mai 2018).
- JEAN-PIERRE, Johanne (2017). « Le rêve inachevé d'étudier et de socialiser en français en toute sécurité linguistique : les perspectives d'étudiants franco-ontariens », *Canadian Journal of Higher Education = Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 47, n° 3, p. 120-135.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE (2010). *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : http://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/pc-ch/CH3-2-8-2010-fra.pdf (consulté le 29 avril 2018).
- MARMEN, Louise (2005). « Les statistiques linguistiques du recensement comme outil de mesure de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 25-36.
- MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL (1999). *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2001-v29-n1-rql3574/039436ar/> (consulté le 29 avril 2018).
- TABLEAU, logiciel. En ligne : <https://www.tableau.com/fr-fr/trial/tableau-software>
- TRASNEL, Christophe, et Anne-Andrée DENAULT (2014). « Quarante ans de pacification tranquille : du projet de reconnaissance politique de la commission Laurendeau-Dunton aux politiques de protection des francophones en situation minoritaire », *Mens*, vol. 14, n° 1 – vol. 15, n° 2, p. 89-129.
- UNIVERSITÉ D'OTTAWA (2015). *Destination 2020 : découvrez l'avenir. Le plan stratégique de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, Université d'Ottawa. En ligne : <http://www.uottawa.ca/about/sites/www.uottawa.ca/about/files/destination-2020-plan-strategique.pdf> (consulté le 3 juin 2018).
- UNIVERSITÉ LAURENTIENNE (2013). *Politique de bilinguisme*, Sudbury, Université Laurentienne. En ligne : <https://laurentienne.ca/assets/files/Bilinguisme/Politique-de-bilinguisme-approuvee.pdf> (consulté le 27 avril 2018).
- UNIVERSITÉ LAURENTIENNE (2016). « La Laurentienne quitte Barrie après quinze ans de présence », communiqué, Sudbury, Université Laurentienne, 12 février. En ligne : <https://laurentienne.ca/nouvelles/la-laurentienne-quitte-barrie-apres-15-ans-de-presence> (consulté le 27 avril 2018).

Législation

Loi sur les services en français, LRO 1990, c F.32.

Règlement de l'Ontario 128/14 pris en vertu de la Loi sur les services en français. En ligne : <https://laurentienne.ca/francophonie/bilinguisme-institutionnel> (consulté le 7 mai 2018).

Mots clés

communautés de langues officielles en situation minoritaire, développement institutionnel, francophonie canadienne, précarisation, Université Laurentienne

Keywords

official language minority communities, institutional development, francophonie in Canada, demographic decline, Laurentian University

Correspondance

dhurtubise@laurentienne.ca